

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	Clorox Healthcare Hydrogen Peroxide Cleaner Disinfectant Wipes		
Other means of identification	DIN 02406225		
	Document Number: CAN001397		
Recommended use	Disinfecting wipes		
Recommended restrictions	None known.		
Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information			
Manufacturer			
Company name	The Clorox Company of Canada Ltd.		
Address	150 Biscayne Crescent Brampton, ON L6W 4V3 Canada		
Telephone	1-905-595-8200		
E-mail	Not available.		
Emergency phone number	Medical Emergency:	1-800-446-1014	
	Transportation emergency:	1-800-424-9300 (Chemtrec)	
Supplier	See above.		

2. Hazard identification

Physical hazards	Not classified.
Health hazards	Not classified.
Environmental hazards	Not classified.
Label elements	
Hazard symbol	None.
Signal word	None.
Hazard statement	The mixture does not meet the criteria for classification.
Precautionary statement	
Prevention	Observe good industrial hygiene practices.
Response	Wash hands after handling.
Storage	Store away from incompatible materials.
Disposal	Dispose of waste and residues in accordance with local authority requirements.
Other hazards	None known.
Supplemental information	This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure. This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Hydrogen peroxide		7722-84-1	1.4

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	If breathed in, move person into fresh air. Get medical attention if symptoms occur.
Skin contact	Wash off with soap and water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. Get medical attention if irritation develops and persists.

Ingestion	Do not induce vomiting. Never give anything by mouth if victim is unconscious or is convulsing. If vomiting occurs naturally, have victim lean forward to reduce risk of aspiration. Obtain medical attention.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Symptoms may be delayed.
General information	If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Avoid contact with eyes and skin. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Have the product container or label with you when calling a poison control center or doctor, or going for treatment. Clorox Information Line: 1-800-227-1860

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Treat for surrounding material.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	During fire, gases hazardous to health may be formed.
Hazardous combustion products	May include and are not limited to: Oxides of carbon.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	No unusual fire or explosion hazards noted.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Pick up and discard towelette. Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS.
Environmental precautions	Avoid release to the environment. Do not discharge into lakes, streams, ponds or public waters.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	This is not a baby wipe. Not a skin wipe. For use on hard non-porous surfaces only. Do not flush in toilet. Avoid contact with eyes and skin. Do not ingest. Avoid contact with foods. Close lid between uses to retain moisture. Provide adequate ventilation. Wear appropriate personal protective equipment. Wash thoroughly after handling. Use good industrial hygiene practices in handling this material. When using do not eat or drink.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Store this product in a cool dry area to avoid deterioration. Dispose of wipe in trash after use. Do not flush. Nonrefillable container. Do not reuse or refill empty container. Recycle empty container or discard in trash. Keep container tightly closed. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS). KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

8. Exposure controls/Personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1.4 mg/m3
		1 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1 ppm

Canada. New Brunswick OELs: Threshold Limit Values (TLVs) Based on the "2016 ACGIH TLVs and BEIs" Publication (New Brunswick Regulation 91-191), as amended

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1.4 mg/m ³
		1 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	TWA	1 ppm

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 2020. S-15.1 Reg. 10. Table 18)

Components	Type	Value
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)	15 minute	2 ppm
	8 hour	1 ppm

Biological limit values	No biological exposure limits noted for the ingredient(s).
Appropriate engineering controls	Not normally required if good ventilation is maintained. Ensure adequate ventilation.
Individual protection measures, such as personal protective equipment	
Eye/face protection	Not normally required when used as directed. Safety glasses if eye contact is possible.
Skin protection	
Hand protection	For sensitive skin or prolonged use, wear rubber gloves.
Other	Wear appropriate chemical resistant clothing. As required by employer code.
Respiratory protection	Not normally required if good ventilation is maintained and exposure guidelines are not exceeded. If irritation is experienced, ventilation and evacuation may be required. Respirator should be selected by and used under the direction of a trained health and safety professional following requirements found in OSHA's respirator standard (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 and ANSI's standard for respiratory protection (Z88.2).
Thermal hazards	Not applicable.
General hygiene considerations	Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants. Avoid contact with the skin and the eyes. When using do not eat or drink.

9. Physical and chemical properties

Appearance	Liquid saturated on wipe
Physical state	Liquid.
Form	Pre-Moistened White Towelette (no free liquids)
Colour	Clear liquid
Odour	None
Odour threshold	Not available.
pH	2 - 3 (liquid)
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	Not available.
Flash point	> 93.0 °C (> 199.4 °F) Closed cup
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.

Vapour pressure Not available.

Vapour density Not available.

Relative density ~1.0 (liquid)

Solubility(ies)

Solubility (water) Not available.

Partition coefficient (n-octanol/water) Not available.

Auto-ignition temperature Not available.

Decomposition temperature Not available.

Viscosity Not available.

Other information

Explosive properties Not explosive.

Oxidising properties Not oxidising.

10. Stability and reactivity

Reactivity The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

Chemical stability Material is stable under normal conditions.

Possibility of hazardous reactions No dangerous reaction known under conditions of normal use.

Conditions to avoid Do not mix with other chemicals.

Incompatible materials Strong oxidising agents.

Hazardous decomposition products May include and are not limited to: Oxides of carbon.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation No adverse effects due to inhalation are expected. Prolonged inhalation may be harmful.

Skin contact Prolonged or repeated contact may dry skin and cause irritation.

Eye contact Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Ingestion May cause stomach distress, nausea or vomiting.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Information on toxicological effects

Acute toxicity See below.

Components	Species	Test Results
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)		
Acute		
<i>Dermal</i>		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg, 24 Hours, ECHA
<i>Inhalation</i>		
LC50	Rat	> 170 mg/m3, 4 Hours, ECHA
<i>Oral</i>		
LD50	Rat	1026 mg/kg, ECHA, male 693.7 mg/kg, ECHA, female

Skin corrosion/irritation Prolonged skin contact may cause temporary irritation.

Exposure minutes Not available.

Erythema value Not available.

Oedema value	Not available.
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Corneal opacity value	Not available.
Iris lesion value	Not available.
Conjunctival reddening value	Not available.
Conjunctival oedema value	Not available.
Recover days	Not available.

Respiratory or skin sensitisation

Canada - Alberta OELs: Irritant

Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1) Irritant

Respiratory sensitisation Not a respiratory sensitizer.

Skin sensitisation This product is not expected to cause skin sensitisation.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.

Carcinogenicity Non-hazardous by WHMIS criteria. See below.

ACGIH Carcinogens

Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1) A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.

Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity

Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.

Canada - Quebec OELs: Carcinogen category

Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1) Detected carcinogenic effect in animals.

IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity

Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1) Volume 36, Supplement 7, Volume 71 - 3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.

Specific target organ toxicity - single exposure Not classified.

Specific target organ toxicity - repeated exposure Not classified.

Aspiration hazard Not an aspiration hazard.

Chronic effects Prolonged inhalation may be harmful.

Further information Not available.

12. Ecological information

Ecotoxicity See below

Ecotoxicological data

Components	Species	Test Results
Hydrogen peroxide (CAS 7722-84-1)		
Algae	IC50	Algae 2.5 mg/L, 72 Hours
Crustacea	EC50	Daphnia 7.7 mg/L, 48 Hours

Persistence and degradability No data is available on the degradability of any ingredients in the mixture.

Bioaccumulative potential No data available.

Mobility in soil No data available.

Mobility in general Not available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Dispose of wipe in trash after use. Do not flush. Rinse empty container thoroughly and discard in trash or recycle. Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products

Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging

Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

General

Canada: TDG Proof of Classification: Classification Method: Classified as per Part 2, Sections 2.1 – 2.8 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations. If applicable, the technical name and the classification of the product will appear below.

U.S. Department of Transportation (DOT)

Not regulated as dangerous goods.

Transportation of Dangerous Goods (TDG - Canada)

Not regulated as dangerous goods.

IATA/ICAO (Air)

Not regulated as dangerous goods.

IMDG (Marine Transport)

Not regulated as dangerous goods.

15. Regulatory information

Canadian federal regulations

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

This product is not subject to the Hazardous Products Act (HPA) Part II (Hazardous Products) as per paragraph 12(j); Schedule 1 (Non-Application of Part II). This restriction states that Part II does not apply in respect of the sale or importation of anything listed in Schedule 1 which includes any pest control product as defined in subsection 2(1) of the Pest Control Products Act, any explosive as defined in section 2 of the Explosives Act, any cosmetic, device, drug or food, as defined in section 2 of the Food and Drugs Act, any consumer product as defined in section 2 of the Canada Consumer Product Safety Act and any wood or product made of wood.

Exempt - Registered product - (DIN 02406225).

CAUTION: IRRITANT. LIQUID MAY IRRITATE EYES. Do not get in eyes or on clothing. For sensitive skin or prolonged use, wear rubber gloves. Avoid contact with food. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

WHMIS status

Non-Hazardous

International regulations**Inventory status**

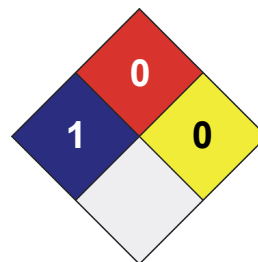
Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

16. Other information

LEGEND	
Severe	4
Serious	3
Moderate	2
Slight	1
Minimal	0

HEALTH	/ 1
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARD	0
PERSONAL PROTECTION	X

**Issue date**

05-December-2022

Effective date

05-December-2022

Version No.

01

Other information

For an updated SDS, please contact the supplier/manufacturer listed on the first page of the document.

Reference Item: 245183.001

Prepared by: The Clorox Company, 4900 Johnson Drive, Pleasanton, CA 94588, 925-368-6000

Disclaimer

The information in the safety data sheet was written by Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) based on the best knowledge and experience currently available. Information contained herein was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. Since conditions of actual product use are beyond control of the supplier, it is assumed that users of this material have been fully trained according to the requirements of all applicable legislation and regulatory instruments. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries or consequential damages which may result from the use of or reliance on any information contained in this document.

1. Identification

Identificateur de produit	Clorox Healthcare Hydrogen Peroxide Cleaner Disinfectant Wipes		
Autres moyens d'identification	DIN 02406225		
	Numéro du document: CAN001397		
Usage recommandé	Désinfection des chiffons		
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).		
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur			
Fabricant			
Nom de la société	The Clorox Company of Canada Ltd.		
Adresse	150 Biscayne Crescent Brampton, ON L6W 4V3 Canada		
Téléphone	1-905-595-8200		
Courriel	Pas disponible.		
Numéro de téléphone d'urgence	Urgence médicale:	1-800-446-1014	
	Urgence transport:	1-800-424-9300 (Chemtrec)	
Fournisseur	Voir ci-dessus		

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Cette fiche de données de sécurité est conçue pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations, là où il existe un plus grand potentiel de risque à cause de l'exposition prolongée. Cette fiche signalétique n'est pas destinée aux consommateurs. Toutes les mesures de précaution et les mesures de premiers soins pour l'usage privé sont pourvues sur l'étiquette du produit, conformément à la réglementation applicable.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Peroxyde d'hydrogène		7722-84-1	1.4

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux avec de l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, et continuer à rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lors de la visite chez le médecin ou le centre anti-poison. Ligne d'information Clorox : 1-800-227-1860

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Ramasser et jeter la lingette. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ce n'est pas une lingette pour bébé. Pas un nettoyage de la peau. Pour une utilisation sur des surfaces dures non poreuses seulement. Ne pas vidanger dans les toilettes. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les aliments. Fermer le couvercle entre les utilisations pour retenir l'humidité. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Pour éviter la détérioration du produit, ranger celui-ci dans un endroit frais et sec. Jeter les serviettes aux ordures après l'emploi. Ne pas jeter dans les toilettes. Contenant à usage unique. Ne pas réutiliser ni remplir de nouveau le contenant vide. Mettre le contenant vide aux ordures ou au recyclage. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1.4 mg/m ³ 1 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1 ppm

Canada. OEL du Nouveau-Brunswick : valeurs limites d'exposition (TLV) basées sur la publication de "2016 ACGIH TLVs and BEIs" (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191), telle que modifiée

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1.4 mg/m ³ 1 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	MPT	1 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 2020. S-15.1 Règ. 10. Tableau 18)

Composants	Type	Valeur
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)	15 minutes	2 ppm
	8 heures	1 ppm

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation. S'assurer d'une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. Verres de sûreté si le contact d'œil est possible.

Protection de la peau

Protection des mains Les personnes ayant la peau sensible, ou pendant l'usage prolongé, devront porter des gants en caoutchouc.

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation et si les limites d'exposition sont respectées. En cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Le liquide saturé sur un chiffon
État physique	Liquide.
Forme	Serviette blanche pré-humidifiée (pas de liquides libres)
Couleur	Liquide clair
Odeur	Aucune
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	2 - 3 (liquide)
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	> 93.0 °C (> 199.4 °F) Coupelle fermée
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	~1.0 (liquide)
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut assécher la peau et provoquer une irritation.

Yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Voir ci-dessous.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

Aiguë

Cutané

DL50

Lapin

> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA

Inhalation

CL50

Rat

> 170 mg/m³, 4 heures, ECHA

Orale

DL50

Rat

1026 mg/kg, ECHA, mâle

693.7 mg/kg, ECHA, femelle

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Minutes d'exposition Pas disponible.

Indice d'érythème Pas disponible.

Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Valeur de l'opacité de la cornée Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.

Valeur des rougeurs de la conjonctive Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la conjonctive Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Voir ci-dessous.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

Volume 36, Supplement 7, Volume 71 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Non disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)			
Algues	IC50	Algues	2.5 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	7.7 mg/L, 48 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Jeter la lingette à la poubelle après l'utilisation. Ne pas jeter dans les toilettes. Rincer à fond le contenant vide et jeter avec les ordures ou recycler. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA/ICAO (Air)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG (Transport maritime)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprend Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

Exempt - Produit Enregistré - (DIN 02406225).

ATTENTION : IRRITANT. LE LIQUIDE PEUT IRRITER LES YEUX. Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Pour les peaux sensibles ou une utilisation prolongée, porter des gants de caoutchouc. Éviter tout contact avec les aliments. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT

Non dangereux

Règlements internationaux

Inventaires

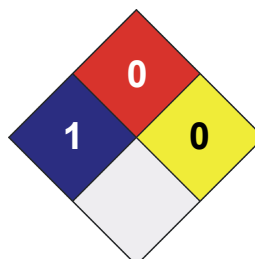
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Date de publication

05-Décembre-2022

Date en vigueur

05-Décembre-2022

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Article de référence: 245183.001

Préparé par: The Clorox Company, 4900 Johnson Drive, Pleasanton, CA 94588, 925-368-6000

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.